



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Bas-Rhin

Le Directeur académique des services
de l'éducation nationale du Bas-Rhin

à

Secrétariat général

Affaire suivie par :

Béa VINCENT

Tél. 03 88 45 92 31

Mél : ce.sg67@ac-strasbourg.fr

65 avenue de la Forêt Noire
67083 STRASBOURG Cedex

SE-UNSA
à l'attention de Mme Laure TREMOLIERES
et M. Didier CHARRIE
25, rue de Mulhouse
67100 STRASBOURG

Strasbourg, le 11 mai 2022

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier en date du 25 avril 2022, relatif aux décharges de direction des écoles de une à trois classes, j'ai l'honneur de vous communiquer les éléments suivants :

Depuis la fin de l'année scolaire 2020/2021, un calendrier de remplacement a été mis en place avec les IEN, spécifiquement dédié aux directeurs de une à trois classes de façon à assurer leurs décharges réglementaires. Ce dispositif est doublé d'un outil de pilotage départemental permettant de faire des points réguliers avec les circonscriptions.

A ce jour, au vu des prévisions de remplacement dédié à cette mesure, seules deux circonscriptions sur les vingt sont en difficulté pour assurer d'ici la fin de l'année scolaire, l'ensemble de ces décharges.

J'ai donc décidé d'attribuer à cette fin, à chacune de ces circonscriptions, un moyen de remplacement supplémentaire pour que ces décharges soient assurées.

Il s'agit en effet d'une priorité pour le département.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur académique

Jean-Pierre GENEVIÈVE